

Organisation du sport en France

TD 4

Julien ALONSO

Calendrier G1-G2

- ~~**TD 1** : lundi 3 mars (16h-17h30)~~
- ~~**TD 2** : mercredi 5 mars (13h30-15h)~~
- ~~**TD 3** : lundi 10 mars (16h-17h30)~~
- **TD 4** : mercredi 12 mars (10h-11h30)
- **TD 5** : mercredi 19 mars (10h-11h30)
- **Evaluation finale** : mercredi 26 mars (10h30-12h)

Calendrier G3

- ~~**TD 1** : mercredi 5 mars (16h-17h30)~~
- ~~**TD 2** : mardi 11 mars (15h30-17h)~~
- ~~**TD 3** : lundi 17 mars (16h-17h30)~~
- **TD 4** : lundi 24 mars (16h-17h30)
- **TD 5** : jeudi 27 mars (11h-12h30)
- **Evaluation finale** : mardi 1^{er} avril (14h-15h30)

Calendrier G4-G5

- ~~**TD 1** : mardi 4 mars (15h30-17h)~~
- ~~**TD 2** : jeudi 6 mars (10h-11h30)~~
- ~~**TD 3** : mercredi 12 mars (13h30-15h)~~
- **TD 4** : mardi 18 mars (15h30-17h)
- **TD 5** : mercredi 26 mars (13h-14h30)
- **Evaluation finale** : mardi 1^{er} avril (16h-17h30)

Ce qui ressort du TD1

Quel cadre pour la rémunération des métiers du sport ?

Le statut d'auto-entrepreneur

La préparation mentale au sein du mouvement olympique

Quel accompagnement des athlètes pour l'après-carrière ?

Métiers de l'armée et sport ?

Sommaire

1. Convention Collective Nationale du Sport
2. L'éducateur sportif en auto-entrepreneur
3. Haut niveau et accompagnement des athlètes
 1. Mouvement olympique
 2. INSEP
 3. ANS
 4. Ministère des Armées

Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)

Permet de régir les relations entre les employeurs et les salariés des entreprises exerçant leur activité dans l'un des domaines suivants :

- Organisation, gestion et encadrement d'activités sportives
- Gestion d'installations et d'équipements sportifs
- Enseignement, formation aux activités sportives et formation professionnelle aux métiers du sport
- Promotion et organisation des manifestations sportives, incluant la sécurité de ces manifestations

Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)

- Durée de période d'essai
- Dispositions relatives au temps de travail (ex : heures supplémentaires, durée maximale journalière, etc.)
- Modalités concernant les congés payés
- Grille des salaires qui détermine le salaire minimum conventionnel (SMC)
- Primes et indemnités
- Arrêt maladie et accident de travail
- Préavis (démission, licenciement, etc.)

Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)

– Contrat de travail à temps partiel (24h et plus par semaine) – Contrat de travail à temps plein – Contrat de travail à durée indéterminée intermittent

Groupe		Salaire minimum	Taux horaire
1	Ouvrier/employés	1 812,00 €	11,95 €
2		1 848,00 €	12,18 €
3	Techniciens	1 958,50 €	12,91 €
4		2 058,00 €	13,57 €
5		2 288,00 €	15,09 €
6	Cadres	2 809,50 €	18,52 €
7		39 798,00 €	Forfait annuel
8		45 911,00 €	Forfait annuel

Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)

Contrat de travail à temps partiel (plus de 10 heures et moins de 24 h/semaine)

Groupe		Majoration	Salaire minimum	Taux horaire
1	Ouvrier/ Employés	1 812,00 € + 2%	1 848,24 €	12,19 €
2		1 848,00 € + 2%	1 884,96 €	12,43 €
3	Techniciens	1 958,50 € + 2%	1 997,67 €	13,17 €
4		2 058,00 € + 2%	2 099,16 €	13,84 €
5		2 288,00 € + 2%	2 333,76 €	15,39 €
6		2 809,50 € + 2%	2 865,69 €	18,89 €
7	Cadres	39 798,00 € + 2%	40 593,96 €	Forfait annuel
8		45 911,00 € + 2%	46 829,22 €	Forfait annuel

Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)

ENTRAINEURS (<i>Relevant du chapitre XII de la CCN du sport</i>)	
Groupe	Salaire minimum
Classe A	1 968,50 €
Classe B	2 175,00 €
Classe C	2 251,00 €
Classe D	42 455,00 €
SPORTIFS (<i>Relevant du chapitre XII de la CCN du sport</i>)	
Groupe	Salaire minimum
/	21 850,00 €

L'éducateur sportif en auto-entrepreneur

Les formalités

- Respect de l'honorabilité
- Obtention de la carte professionnelle (à renouveler tous les 5 ans)
- **Pour les coachs à domicile** : déclaration de service à la personne (SAP) qui permet de faire bénéficier d'avantage financier (ex : crédit d'impôt). Attention ! Pas le droit d'exercer une seconde activité
- Assurance : souscrire à des garanties est conseillé (assurance responsabilité civile professionnelle et protection juridique)
- Pas de facturation de TVA sauf si
 - CA est entre 36 800€ et 39 100€ pendant deux années consécutives
 - CA dépasse 39 100€

L'éducateur sportif en auto-entrepreneur

Les règles

- Créer son activité en ligne
- Déclarer son CA (même si pas de revenus pendant une période)
 - Tarif moyen des prestations : entre 40 et 50€/h
 - Plafond = 77 700€/an
- Payer ses charges
 - 21,1% du CA
 - URSSAF
- Suivre sa comptabilité
 - Obligation d'ouverture d'un compte bancaire si le CA est sup. à 10 000€ pendant deux années consécutives

L'éducateur sportif en auto-entrepreneur

Guide « Devenir auto-entrepreneur »

<https://www.sports.gouv.fr/devenir-auto-entrepreneur-dans-le-sport-526>

Haut niveau et accompagnement des athlètes dans le mouvement olympique



CNOSF

Commission des Athlètes de Haut Niveau (CAHN)

→ Représentation des athlètes au Conseil d'Administration du CNOSF

Missions

**Mener toute action pour
promouvoir et développer
le haut niveau**

**Recenser les besoins des
athlètes et promouvoir
leurs intérêts**

**Promouvoir les droits et
intérêts des athlètes**

**Accompagner les
fédérations dans la mise en
place de commissions
d'athlètes**

Haut niveau et accompagnement des athlètes dans le mouvement olympique



CNOSF

Commission des Athlètes de Haut Niveau (CAHN)

Axes de travail

Le statut de sportif de haut niveau

Le suivi socio-professionnel et la reconversion professionnelles

La lutte contre les discriminations

La représentation des sportifs français dans les instances internationales

La mobilisation des athlètes dans le cadre de l'organisation des JOP

Haut niveau et accompagnement des athlètes dans le mouvement olympique



CNOSF

Les Week-Ends Bleus

- ➔ Temps de cohésion pour les athlètes
- ➔ Regroupement de 30 à 40 athlètes avec formation, partage et cohésion

Objectifs

Recréer du lien et du partage d'expériences pour fédérer autour de l'équipe de France

Accompagner les athlètes sur des thématiques impactant leur carrière sportive et après-carrière

Porter les problématiques du sport pour mieux accompagner les sportifs de haut niveau

Haut niveau et accompagnement des athlètes dans le mouvement olympique



CNOSF

Parcours Reconversion des Athlètes

- Constat : manque de préparation de l'après-carrière chez les sportifs de haut niveau
- Durée : 8 mois
- Nombre d'athlètes sélectionnés avant les JOP 2024 : 15

Objectifs

Programme innovant basé sur l'accompagnement individualisé associant un athlète et un mentor en entreprise

Assurer une mise en relation forte et immersive entre athlètes et monde de l'entreprise

Créer un sentiment d'appartenance et un esprit de promotion entre les athlètes et leurs mentors

Haut niveau et accompagnement des athlètes dans le mouvement olympique



CROS & CDOS

Commission Sport, Politique Publique et Haut Niveau

→ Un des quatre axes thématiques donné par le CNOSF à ses instances déconcentrées

Team Sport

Mobilisation des athlètes et sportifs haut niveau pour partager, transmettre et promouvoir

Commission et instances de travail

Réunir les acteurs du mouvement sportif pour les accompagner dans leur travail sur cette thématique

Haut niveau et accompagnement des athlètes à l'INSEP



INSEP

Unité « Accompagnement et formation des Sportifs de Haut Niveau »

Accompagnement dès la 3^{ème}

- Collège/lycée
- Post-bac
- Formation professionnelle
- Formations à distance

Préparation aux diplômes

- Branche professionnelle du sport : CQP ALS JS
- Ministère des Sports : BPJEPS APT et/ou AF
- INSEP : CPME

Haut niveau et accompagnement des athlètes à l'INSEP



INSEP

Unité « Accompagnement et formation des Sportifs de Haut Niveau »

- Bilan psychologique de fin de carrière
- Entretien de gestion de carrière et d'aide à la reconversion ou réorientation
- Interventions auprès des acteurs du sport ou des entreprises, ainsi que des mises en réseaux

Carrefour « SporTalents »

Entreprises, écoles et sportifs réunies
pour présenter les opportunités de
carrières

Haut niveau et accompagnement des athlètes à l'INSEP



INSEP

Dispositif d'accompagnement à la dimension mentale des sportifs de haut niveau

Mission spécifique dédiée, regroupant l'ensemble des personnes ressources de l'établissement (psychologues cliniciens, préparateurs mentaux, coachs labellisés APPI, chercheurs en psychologie, etc.)

**Centralisation des
demandes**

**Optimisation et individualisation du
traitement des demandes**

**Mutualisation des expériences et des
expertises des professionnels de
l'établissement**

Haut niveau et accompagnement des athlètes à l'INSEP



INSEP

Label « Accompagnateur Professionnel de la Performance INSEP » (APPI)

Objectif

Instituer un référencement des accompagnateurs coachs compétents et de professionnaliser ce rôle dans l'univers du sport de haut niveau

Processus, initié entre un accompagnateur coach et un accompagné – personne, équipe ou organisation – qui vise à l'amélioration de la performance des acteurs du sport de haut niveau

Haut niveau et accompagnement des athlètes à l'ANS



Agence Nationale du Sport

Programme « Ambition Bleue » - Les principes

Sportifs de haut niveau

- Aide à la formation et l'insertion professionnelle
- Mise à disposition des services collectifs dédiés à leur statut

Cellule Perf 2024/2026

- Personnalisation de l'accompagnement
- Priorité sur les dispositifs suivis socio-professionnels

Haut niveau et accompagnement des athlètes à l'ANS



Agence Nationale du Sport

Programme « Ambition Bleue » - Les axes d'accompagnement

Les aides personnalisées

ANS → Fédérations → Directeur Technique → Athlètes inscrit sur liste HN

- 1- Aide sociale, Aide à la formation et Aide à l'insertion professionnelle
- 2- Aucun athlète sous le seuil de pauvreté
- 3- S'assurer que les athlètes « Cellule Perf » disposent au moins de 2 500€/mois (net)

Insertion professionnelle et accompagnement scolaire/universitaire

- Contrats de travail aménagés
- Emplois SHN : permettre à des structures associatives (clubs, ligues ou comités) de sécuriser des sportifs de haut niveau en leur garantissant un contrat de travail grâce à une subvention de l'ANS
- Mécénat
- Contrats d'image
- Aménagement de scolarité
- Livret de compétence

Haut niveau et accompagnement des athlètes à l'ANS

Agence Nationale du Sport

Programme « Ambition Bleue » - Les axes d'accompagnement

Contrat de performance fédérale

Différents modèles en fonction de la fédération mais certains services identiques

- Pratique sportive, encadrement, matériel
- Pension dans les établissements accueillant la pratique
- Regroupements et stage Equipe de France

➔ Prise en charge par l'ANS des frais liés à la pratique des athlètes de la « Cellule Perf »

Haut niveau et accompagnement des athlètes à l'ANS

Agence Nationale du Sport

Programme « Ambition Bleue » - Les axes d'accompagnement

Contrat de performance fédérale

Différents modèles en fonction de la fédération mais certains services identiques

- Pratique sportive, encadrement, matériel
- Pension dans les établissements accueillant la pratique
- Regroupements et stage Equipe de France

➔ Prise en charge par l'ANS des frais liés à la pratique des athlètes de la « Cellule Perf »

Centre National des Sports de Défense

- Sous l'autorité du général commandant la formation de l'Armée de Terre
- Créer en 2006 suite à la rénovation de la politique ministérielle des sports
 - Satisfaire les besoins spécifiques des armées, en confortant le sport comme pilier de la préparation individuelle et collectives des armées, en développant la pratique sportive pour tous, outil de cohésion sociale et de santé publique
- Situé à Fontainebleau
- Reconnu en matière de réinsertion des blessés par le sport

Sport et armée

Armée des Champions

- Sous la responsabilité du commissaire aux sports militaires
- Composer de :
 - Sportifs de haut niveau valides, sous statut militaire, engagés dans les différentes armées (terre, air, marine et gendarmerie)
 - Sportifs de haut niveau para-sport, recrutés dans le cadre du plan handicap de la défense ou des militaires blessés reconstruits par le sport, sous statut civil
- Accompagnement pour la reconversion (ex : rester au sein de l'institution en tant que militaire ou civil de la défense en devenant instructeur physique, coach sportif)

Bénéficie d'une rémunération, d'une formation professionnelle, d'un accompagnement en cas de blessure, de perspectives de reconversion et d'un cadre de valeurs communes avec les forces armées



Respect du programme de préparation et de compétition fixé par leur fédération sportive, en concertation avec le CNSD

Sport et armée

Armée des Champions

Bilan final : 21 médailles

- Or : 4
- Argent : 6
- Bronze : 11

sur les 64 médailles, dont 16 en or, 26 en argent et 22 en bronze pour l'équipe de France.

Les JOP Paris
2024

Quelques
sportifs

| Clarisse Agbégénou

Alain Bernard

Thibaut Vallette

Tony Estanguet

Martin Fourcade

David Douillet

Anaïs Bescond

Florent Manaudou

Entraînement Physique Militaire et Sportif (EPMS)

Les objectifs

Optimiser les capacités physiques et mentales des militaires en vue de l'engagement opérationnel

Avoir un équilibre physique et mental ainsi que la préservation du capital santé en limitant les effets de la sédentarité par son action préventive des maladies cardio-vasculaires, métaboliques et des troubles musculo-squelettiques

Le contrôle de la condition physique du militaire (CCPM)

Exigence de niveau physique évalué chaque année lors du contrôle obligatoire. Cet examen permet de contrôler le niveau commun au sein de chaque armée et spécifique à chaque fonction opérationnelle

Les moniteurs EPMS

